



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

**Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 8 juin 2016 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19h00.**

**Étaient présents :**

Monsieur Marcel Tremblay, conseiller #1  
Madame Andrée Blouin, conseillère au siège numéro 2  
Monsieur Steve Castonguay, conseiller au siège numéro 3  
Monsieur Clarence Lévesque, conseiller au siège numéro 4  
Monsieur Doris Saucier, conseiller au siège numéro 6

**Est absent :**

Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire  
Madame Vanesza Chouinard, conseillère au siège numéro 5

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Clarence Lévesque, pro- maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de directeur général et secrétaire-trésorier.

(0) Personne assiste à la séance extraordinaire

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.**

Le pro-maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h00

**2. Adoption de l'ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dossier en litige Me Tremblay
4. Devis spécial MTQ déneigement 2016-2017
5. Dossier réclamation assurances
6. Emplois étudiants été 2016.
7. Demande Club VTT Coyote Matane et Club Motoneige Les Amoureux
8. Demande de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Léandre
9. Varia ouvert
10. Période des questions.
11. Levée de la séance extraordinaire.

### **RÉSOLUTION 1606-10**

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en gardant le point varia ouvert

### **3- Dossier en litige avec Me Denis Tremblay**

André Marcil explique sa rencontre avec Me Denis Tremblay et Monsieur Jean-Pierre Chouinard du 8 mai 2016 à son bureau à Matane.

### **RÉSOLUTION 1606-11**

Il est proposé par Monsieur Marcel Tremblay unanimement résolu d'accepter la Conférence de Règlement à l'Amiable dans le litige opposant Pavages des Monts et la Municipalité afin d'en arriver à un règlement et mandater Me Tremblay pour représenter la municipalité.

### **4- Devis Spécial MTQ déneigement 2016- 2017.**

### **RÉSOLUTION 1606-12**

Considérant le manque de personnel qualifié et intéressé au sein de la municipalité afin de satisfaire les exigences au poste d'employé municipal d'hiver;

Considérant les critiques négatives des citoyens lors des périodes des questions sur les dernières saisons de déneigement pour les rangs et route de la municipalité;

Considérant le risque élevé de dépenses prévus et imprévus reliés au frais du déneigement sur plus de 10.5km;

Considérant la tenue de l'élection générale prévue pour novembre 2017 et afin d'éviter d'obliger, le nouveau conseil municipal à respecter une entente pour deux autres années.

### **RÉSOLUTION 1606-13**

Il est proposé par Monsieur Steve Castonguay et majoritairement résolu de ne pas fournir au MTQ une offre de service en lien avec le devis spécial pour le déneigement 2016- 2017.

### **5- Dossier réclamation assurance.**

André Marcil explique les discussions qu'il a eues avec le représentant de la MMQ au sujet de la réclamation d'assurance.

Il est discuté d'attendre la fin de l'enquête policière

### **6- Emplois étudiant été 2016**

Monsieur André Marcil informe les personnes présentes de l'état des demandes d'aide financière disponible pour les emplois étudiants pour l'été 2016.

### **RÉSOLUTION 1606-14**

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu d'afficher les postes à pourvoir sur le site d'Emploi Québec pour un poste d'aide administrative et un poste en urbanisme.

### **7- Demande Club VTT et Club de Motoneige**

### **RÉSOLUTION 1606-15**

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier et unanimement résolu de refuser la demande de Club de VTT Les Coyotes de Matane pour un nouveau tracé proposé à la municipalité et d'enlever la signalisation de ce nouveau tracé.

Il est discuté d'envoyer une lettre de mise en demeure au Club Les Amoureux de la Motoneige afin de rembourser les voyages de graviers, le temps des hommes et le temps de la niveleuse ainsi que la facture de Monsieur André Caron suite au changement de tracé non autorisé par la municipalité dont le chemin dans le Rang 6 Est a été brisé par ce la traverse de ce nouveau tracé.

### **8- Demande de la Fabrique pour l'entretien du gazon été 2016**

### **RÉSOLUTION 1606-16**

Il est proposé par Monsieur Steve Castonguay et unanimement résolu d'accepter d'effectuer l'entretien du gazon pour l'église et le cimetière en calculant le coût de cet entretien pour l'été 2016 afin de les répartir dans les bons postes budgétaires et être transparent.

### **9- Varia.**

Aucun point discuté

### **10- Période des questions**

Aucune question

### **11- Levée de la séance ordinaire.**

### **RÉSOLUTION 1606-17**

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu de procéder à la levée de séance à 21 heures 30.

---

**Clarence Lévesque**  
Pro Maire

---

**André Marcil,**  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

*Je soussigné, Clarence Lévesque, pro maire de la municipalité de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*